

n°31

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

SEPT. ♦ OCTOBRE 2013



DOSSIER

LA MAISON DES ASSOCIATIONS
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois : 04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage : 0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage : 0810 333 338

Pharmacies de garde

- **Dimanches**
15, 22, 29 septembre, dimanches 6, 13, 20 octobre et dimanches 3 novembre : Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- **Dimanche 27 octobre** : Pharmacie Fallieux Vera
73 cours St-André
tél. : 04 76 98 10 47
- **Vendredi 1^{er} novembre** : Pharmacie Arc-en-ciel
11 rue Mozart
tél. : 04 76 98 15 38

sommaire

3 **L'éditorial** de Christophe Ferrari

4 **Les temps forts**
Retour sur le 13 juillet, le cinéma sous les étoiles, la rentrée et tour complet des chantiers en cours.

8 **DOSSIER**

17 **Suivi de projets**
Eurêka, l'école municipale des sports, des arts, des sciences et de la culture

18 **Les nouvelles de la mairie**
Le PLU continue, des vidéoprojecteurs dans les écoles, la campagne d'information sur les risques industriels

21 **A votre service**

22 **A voir**
Biennale internationale d'art non-objectif & la fête de la science

23 **L'agenda**

24 **La rencontre**
Jean-Pierre Allègre

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction
Rosine Rocipon-Boyardjian
Sophie Bellenger
Maquette, mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Oriane Latour
Photos
Didier Barbe
Distribution
Renaud Bachman
Christophe Diasparra
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr



LA MAISON DES ASSOCIATIONS
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

25 **Tribunes**

26 **Une page d'histoire**
La maison de maître du canton

27 **Bouquins**
Mots fléchés

N	E	I	H	C	S	E	E	S	S	E	E	F
O	S	I	V	A	R	E	I	L	J	N	O	D
I	S	F	S	A	D	I	N	I	N	I	A	F
T	E	N	V	E	N	C	E	R	E	C	A	V
V	E	B	O	T	G	N	E	C	C	A	V	E
R	E	I	W	I	L	T	E	S	S	E	R	E
O	D	N	V	T	I	V	M	E	A	E	L	E
T	N	E	I	U	A	O	T	C	E	C	A	R
C	R	E	R	T	P	R	F	E	I	R	C	R
E	A	R	N	W	N	V	A	R	W	E	E	E
F	A	R	O	D	E	G	E	D	E	W	E	E
X	N	V	E	N	N	R	E	R	W	E	E	E
E	H	C	H	E	R	E	H	C	H	O	E	E
C	L	U	R	R	E	C	A	R	E	E	E	E

L'INFORMATION MUNICIPALE



Prochaine parution :

Sur le pont
N°31 / paru
septembre 2013

Sur le pont
N°32 / à paraître
novembre 2013

www.ville-pontdeclaix.fr

Toutes les publications de la ville peuvent être téléchargées

DISPARITION

Robert Riotton

Conseiller municipal à Pont de Claix au début des années soixante-dix, ancien chef du centre de secours de Pont de Claix, et actuel maire de Saint-Martin de la Cluze, Robert Riotton est décédé le 3 septembre à l'âge de 66 ans. Un portrait sera prochainement consacré au parcours exemplaire de ce Pontois d'origine. Le maire et la municipalité présentent leurs sincères condoléances à ses proches et à sa famille.



S'interroger sur notre modèle de développement

En cette période de crises financière, économique, sociale et écologique, en cette heure où il devient urgent de répondre au fléau du chômage, l'économie sociale et solidaire démontre qu'il est possible de mobiliser de manière plus pertinente et plus équilibrée les ressources de la société. L'économie sociale et solidaire et ses nombreuses réalisations significatives, avec plus de 2 millions d'emplois en France et 11 millions à l'échelle de l'Europe, avec 800 000 entreprises en France, démontre qu'il est possible de développer des projets viables sur le plan économique, tout en respectant l'humain (le producteur, le consommateur, l'usager, le citoyen), en respectant l'environnement et les territoires.

C'est pour cela que la municipalité a souhaité associer à la Maison des associations de Pont-de-Claix un volet économie sociale et solidaire ou « ESS ». Contrairement à ce que certains peuvent penser, l'ESS, c'est aussi de l'économie et du commerce. Ce sont de vrais dirigeants d'entreprise, ce sont de vrais développements, parfois à l'international, ce sont des investissements et, naturellement, de l'emploi. En revanche, c'est une économie respectueuse des équilibres de la société, une économie plus solidaire et plus durable qui ne favorise pas la rentabilité financière, qui permet à tous l'accès aux produits ou aux prestations, qui permet à des personnes parfois éloignées de l'emploi de trouver leur place et qui s'assure de la durabilité de la production. C'est pour cela que l'ESS est un enjeu majeur pour les générations futures.

Nous sommes persuadés que l'économie sociale et solidaire doit prendre une place stratégique au cœur des politiques publiques. Face à la concurrence sans limites qu'on a exacerbée ces dernières années entre individus et entre entreprises, contre la compétition organisée entre territoires et entre Etats, la coopération territoriale doit s'affirmer comme un mode de réappropriation de l'économie réelle, comme un nouveau mode de régulation, puissant et pertinent.

L'économie sociale et solidaire réinterroge profondément notre modèle de développement. Contre les schémas classiques, elle questionne la nature et l'objet du développement économique. C'est dans cette logique, sans bien sûr négliger l'activité traditionnelle très présente à Pont-de-Claix, que la municipalité a choisi de créer un lieu ressource destiné à informer et accompagner l'essor de l'économie sociale et solidaire, en partenariat avec de nombreux partenaires associatifs, la Métro et le Conseil général.

Christophe Ferrari

Maire de Pont de Claix
Vice-président de Grenoble
Alpes Métropole

Libération de la ville

« Le 22 août 1944, sous l'action conjuguée et décisive du 5^{ème} bataillon de choc que nous célébrons aujourd'hui, d'un commando de parachutistes et de groupes de Maquis, la ville de Pont-de-Claix est libérée de l'occupation allemande. » C'est par ces mots que Noëlle Guiguet, adjointe à la prévention et la sécurité, commençait son discours à la cérémonie de commémoration de la libération de Pont de Claix. Anciens combattants, élus et citoyens ont rendu hommage à « celles et ceux qui ont combattu pour notre pays, souvent au péril leur vie, celles et ceux qui ont été blessés, prisonniers, torturés, tous ces héros connus ou anonymes de la victoire de notre pays, ces héros ancrés dans nos mémoires à jamais. »



+ www.ville-pontdeclaix.fr



ÉTÉ
2013

Ciné sous les étoiles

Si « Hugo Cabret » et l'observation des étoiles, prévus le 7 juillet, ont été annulés à cause du temps, les séances suivantes ont bien eu lieu. « La nouvelle guerre des boutons » a ravi les spectateurs de la place du marché, tandis que « Zarafa » clôturait le cycle estival au parc de La Fontaine, après des animations et jeux pour les enfants.





Les festivités du 13 juillet, du défilé aux lampions jusqu'au bal aux 2 Ponts en passant par les traditionnels feux d'artifice, ont été l'occasion de dévoiler le nouvel habillage lumineux du château d'eau. Nettoyé, repeint, le château d'eau du parc Borel brille désormais tous les soirs, faisant de Pont de Claix la ville « phare » du Sud agglomération.

13
JUILLET

Lumières sur le château d'eau





3
SEPT.

Rentrée scolaire

Près de 470 élèves en maternelle et 740 élèves en élémentaire ont repris le chemin de l'école. Le maire a visité les établissements scolaires accompagné de Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire afin de faire un point sur les travaux réalisés pendant l'été... Le gros chantier cette année a concerné l'étanchéité et l'isolation de la toiture de la maternelle Jean Moulin. Des vidéoprojecteurs ont été installés en nombre (voir page 19). Le maire et la municipalité ont apporté leur soutien total aux parents d'élèves de l'école élémentaire Iles de Mars qui s'indignent du trop important nombre d'élèves par classe. Une pétition a recueilli les signatures de la grande majorité des parents. A l'heure où nous bouclons le journal, la réponse du rectorat n'est pas encore connue. Côté administration, les maternelles du Coteau et des Iles de Mars voient l'arrivée d'une nouvelle directrice.





ÉTÉ
2013



Le tour des chantiers

Le maire et le 1er adjoint Sam Toscano, ainsi que le Directeur des services techniques municipaux, ont conduit une visite des travaux en cours sur la commune. Au centre bourg, rénovation des voiries et parkings Joseph Thévier et du Dauphiné, sécurisation de l'accès à l'élémentaire Jules Verne et installation de Pole emploi, qui a ouvert ses portes fin août à la place de l'ancienne Maison des sociétés. Sur le Maquis de l'Oisans, la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire est en cours de finition. Le chantier Iles de Mars – Olympiades avance, avec les premiers aménagements extérieurs de la liaison entre les deux quartiers. Quant à Flottibulle, elle est désormais dotée de panneaux solaires qui en font la plus grande centrale solaire thermique de France. Le planning de rentrée est chargé, mais les délais sont respectés.



Le maire, Christophe Ferrari, le 1er adjoint Sam Toscano, le conseiller municipal délégué à la vie associative Philippe Rozières et le responsable du service des sports et de la vie associative Antoine Celant ont inaugurés la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire le 7 septembre aux côtés de nombreuses personnalités : Fabrice Hugelé, maire de Seyssins et député suppléant, Gérard Leras vice-président de la Région Rhône-Alpes, Eric Piole conseiller régional, Pierre Ribaud, vice-président du Conseil général de l'Isère chargé de l'économie sociale et solidaire, Brigitte Perillié vice-présidente du Conseil général de l'Isère, Morad Bachir-Chérif, vice-président de Grenoble-Alpes métropole chargé de l'économie sociale et solidaire et Michel Octru, maire de Claix.

Un espace associatif, La maison des associations et de l'économie sociale et solidaire

EN PRATIQUE

Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire,
29 avenue du
Maquis de l'Oisans
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h
Tél. : 04 76 29 80 44

LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE S'EST CONFORTABLEMENT INSTALLÉE DANS L'ANCIEN BÂTIMENT DES ARMÉES SUR L'AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS. LA RÉHABILITATION A BÉNÉFICIÉ DES TECHNIQUES LES PLUS RÉCENTES ET LES PLUS PERFORMANTES EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIES ET DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT. L'ESPACE DE 1 500 M² DONT L'OCCUPATION A FAIT L'OBJET D'UN PROGRAMME ÉLABORÉ EN CONCERTATION AVEC LES ASSOCIATIONS DE PONT DE CLAIX EST OUVERT À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET À TOUT LE SUD DE L'AGGLOMÉRATION.



mutualiste et coopératif

Son acte de naissance porte la date du 7 septembre 2013, mais elle a été conçue bien avant : inscrite au programme de la majorité issue des élections municipales de 2008, elle a abouti grâce à la participation des bénévoles d'associations qui ont eu le loisir d'exprimer leurs besoins et leurs attentes, leurs envies même pour un équipement destiné à devenir leur lieu de vie. « L'objectif, explique Philippe Rozières, conseiller municipal délégué à la vie associative est d'apporter les moyens nécessaires aux associations de Pont de Claix, voire du canton : en informatique, en logistique, du point de vue juridique ; leur apporter une aide en terme de locaux : une bibliothèque, des salles de réunion, des bureaux, qui permette de créer un lien entre toutes ; des expositions, des débats, des rencontres ; créer tout un pôle associatif autour du service municipal de la vie associa-

tive ». Lequel service reste l'interlocuteur des associations pour le planning d'occupation des équipements et des salles, l'organisation d'événements, la mise en relation avec des partenaires (Cap Berriat, MCAE isère, comité départemental olympique et sportif) l'organisation des cycles de formation (juridique, comptable, construction de projet, montage de dossier).

Une nouvelle échelle : à la fois plus proche et plus étendue

Pendant un an, entre 2008 et 2009, les bénévoles associatifs ont été sollicités pour réfléchir ensemble aux services que pouvait leur fournir l'équipement, aux modalités de son fonctionnement (règlement intérieur, instances), à l'intégration de la notion de développement durable, à la valorisation du site. En 2010, le maire de Pont de Claix,

Christophe Ferrari écrit à ses homologues des principales villes du canton : « le nombre d'associations accueillies sur nos territoires augmente régulièrement. Elles se retrouvent confrontées à des défis organisationnels et financiers » et propose de les soutenir « d'une voix commune et donc renforcée auprès structures départementales et régionales » tout comme d'envisager la « mutualisation des moyens mis à disposition des associations » pour une plus grande efficacité du service rendu. On estime en effet à 6000 le nombre d'adhérents des quelque 120 associations pontoises, lesquels n'habitent pas tous, loin s'en faut Pont de Claix, mais pour beaucoup l'une des villes du canton. De plus c'est une habitude depuis longtemps ancrée que Pont de Claix réponde par ses équipements ou par ses services aux besoins des communes environnantes •

Développement durable et technologie de pointe

ont présidé à la rénovation des bâtiments (1 500 m²) : chauffage et éclairage ne se déclenchent que lorsqu'une présence est détectée (bureau par bureau et fonction de la température extérieure ou de la luminosité) ; l'éclairage est quasi entièrement conçu avec des lampes à led ; un effort particulier a été porté sur la « surisolation » des murs pour atteindre un objectif de confort acoustique optimum, le linoléum de caoutchouc qui recouvre les sols est un matériau naturel, une double ventilation permet le renouvellement de l'air et sa récupération transformée en énergie. Le coût des travaux et du mobilier s'élève à 1,9 million d'euros financés à 30 % par le Conseil général (447 000 euros) et La Métro (150 000 euros).



*Accès badgé :
de 8h à 22h tous les jours
pour les associations hébergées,
8h à 17h pour les autres.*





Des locaux agréables et fonctionnels



Le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.



L'accueil : sur 25 m² : le service des sports et de la vie associative s'installe dans les nouveaux locaux du Maquis de l'Oisans

Le centre de documentation et de ressources : avec pour le moment 3 ordinateurs connectés à internet.

Les bureaux : ils sont au nombre de 15, d'une surface moyenne de 14 m², le plus souvent partagés entre 2 voire 3 associations, réservés en priorité aux associations dont les bureaux actuels sont éloignés de leur lieu d'activité ou qui n'en ont pas du tout ; ils sont mis à disposition avec le mobilier nécessaire.

3 salles de réunion : capacité de 10, 19, ou 70 places ; en plus des tables et des chaises, la grande salle est dotée de vidéo projecteur et écran.

Espace d'exposition de 25 m²,
lieu de convivialité avec bar au rez-de-chaussée
Espace de stockage réservé au service, au sous-sol, 80 m²



“Vivre ensemble”

Tel est le titre du *webdocumentaire* (conçu pour internet il associe la photo, la vidéo, des sons, des animations, des illustrations et laisse libre la navigation...) joyeux et coloré en même temps que très instructif qui donne la parole aux différents acteurs du « projet » maison des associations et de l'économie sociale et solidaire que l'on peut **consulter sur le site www.ville-pontdeclaix.fr**
Ses auteurs, Christian Morel et Jean Jacques Pion n'ont pas hésité à mettre à contribution les jeunes de l'Escale et l'atelier Musique Assistée par Ordinateur (MAO) pour l'illustration musicale, très réussie, comme l'ensemble du document.

Émergence d'une économie solidaire

« Un espace de vie et de partage d'expérience, d'échange de connaissances résume le maire, Christophe Ferrari, mais aussi une ouverture vers le sud et un maillage de l'ensemble des acteurs ; demain, ajoute-t-il, il nous faudra consommer, produire, épargner différemment, le secteur de l'économie sociale et solidaire approche l'individu en tant que tel, c'est donc tout naturellement qu'il a sa place dans cette maison ».

En effet, réconcilier l'économie et la société est le principe inscrit au fronton de l'économie sociale, tout comme la maison des associations est, au même titre, celle de l'économie sociale et solidaire. Secteur non marchand, à but non lucratif, cette dernière inclut une multitude d'acteurs : associations, fondations, mutuelles, coopératives qui si elles doivent s'attacher à pérenniser leur structure n'inscrivent pas le profit au rang de leur but recherché. Nécessairement au service d'un projet collectif (et non d'un projet conduit par une seule personne dans son intérêt propre) elle fonctionne sur le principe de l'égalité des personnes (1 personne égale 1 voix). Par

analogie avec le Tiers État ou le Tiers-monde, son secteur est désigné comme le tiers secteur, le premier étant le commercial, le second le public ou le parapublic.

Le tiers secteur

Le 27 juillet, Benoît Hamon, ministre délégué a présenté un projet de loi qui trace un nouveau périmètre pour l'économie sociale et solidaire : il s'étend au-delà des traditionnelles associations, coopératives, mutuelles et fondations, pour déclarer comme telles les entreprises sociales qui font le choix de s'appliquer à elle-même les principes fondateurs du "tiers secteur". Le secteur représente 10 % des entreprises du département de

l'Isère et 9,6 % des salariés soit 40 000 personnes. Pont de Claix en compte un certain nombre sur son territoire, qu'elles y interviennent ponctuellement (La relève, l'Aceisp) ou qu'elles y fixent leur activité (l'AMAFI- Valoripain, les Ateliers Marianne, La Fourmi) ●

EN SAVOIR PLUS

Sur l'ESS et l'entrepreneuriat social dans l'agglomération : www.alpsolidaires.org



En parallèle d'une campagne d'information nationale, le ministère lance un site internet dédié à l'économie sociale et solidaire : www.economie-sociale-solidaire.gouv.fr. Mis à jour quotidiennement le site met en avant des actualités, des informations sur l'ESS en général.



En novembre dernier le maire de Pont de Claix Christophe Ferrari et l'adjoint à l'économie alors président de la Mission locale Sud-isère, David Hissette, rendaient une visite aux Ateliers Marianne. Ils y étaient reçus par la présidente, Nelly Giorni.

Les Ateliers Marianne

l'insertion par la création et la culture

Lauréats de l'appel à projets lancé par le Conseil général soucieux de conforter l'économie locale et l'implantation de l'Économie Sociale et Solidaire sur tout le territoire, les Ateliers Marianne vont pouvoir acheter de nouveaux équipements de production. Les ateliers Marianne proposent aux demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires de minima sociaux des postes en contrats aidés pour créer et réaliser des décors et costumes pour le spectacle vivant, pour des compagnies amateurs ou professionnelles ; costumes et éléments de décors peuvent être loués y compris à des particuliers. Les Ateliers Marianne organisent des ventes exceptionnelles de vêtements et accessoires "customisés". Les recrutements en "contrat emploi formation" ont lieu deux fois l'an en janvier et en juillet. Sont ainsi proposés : 8 postes d'aides décorateurs (trices) et 8 postes d'aides costumières(miers). Les Ateliers sont installés dans la zone industrielle de Pont de Claix, dans des bâtiments qu'ils louent à la municipalité, laquelle leur attribue une subvention annuelle. Le Conseil général est un autre des financeurs de la structure ●



EN SAVOIR PLUS

www.lesateliersmarianne.fr
Tél. : 04 76 99 99 60

En plus des costumes et des décors pour le théâtre, les Ateliers Marianne créent des décors pour les événements : repas des aînés ou bonhomme carnaval.



L'Association Multi services pour l'Aide aux Familles et à l'insertion (AMAFI)

L'Amafi gère et développe
3 chantiers d'insertion dans
l'agglomération dont *Valori'Pain*
à Pont de Claix.

Valori'Pain assure la collecte, sur l'agglomération grenobloise, de pain non vendu ou non consommé, qui serait jeté (pain donné par des collectivités, grandes surfaces, boulangeries...). Ce pain est trié, séché et conditionné en tranches ou en mouture. Il est ensuite revendu pour nourrir bétail et volailles d'éleveurs du département. A ce jour se sont 130 tonnes de pain qui sont collectées avec 25 points de ramassage (dont uniquement 5 grandes surfaces). Il compte 80 clients/an dont 40 fidèles à plus de 90 % acheteurs de moins de 100 kg par mois et seulement 11 clients acheteurs de plus de 100kgs par mois. *Valori'Pain* occupe des locaux à Pont de Claix, propriété de la Ville. Conventionné pour 7 postes en insertion, le chantier compte une équipe d'encadrement comportant : un encadrant technique à 30 heures par semaine, un chargé d'insertion professionnel à 10 heures par semaine, un secrétariat à hauteur de 6 heures par semaine et un temps de direction à hauteur de 6 heures par semaine.

EN SAVOIR PLUS
www.amafi38.com

La Fourmi est sur la place

La Fourmi est une association qui propose l'emploi, pour des travaux de proximité, des personnes dont elle assure l'accompagnement sur le chemin de l'insertion professionnelle. La Fourmi intervient depuis 1994 sur tout le territoire Sud-Isère et bénéficie du soutien de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Directe), du Conseil Général, de la Région Rhône-Alpes, du Fond Social Européen et de la ville de Pont de Claix où se situe une antenne. Ménage, repassage, bricolage ou aide à la personne peuvent répondre à un besoin ponctuel de particuliers, mais les entreprises, collectivités locales ou associations peuvent également se tourner vers elle pour faire face à un surcroît de travail ou un remplacement. La Fourmi s'occupe de toutes les démarches administratives qui lui incombent en tant qu'employeur, (contrats de travail, bulletins de salaires, déclarations...); les « utilisateurs » peuvent prétendre à un crédit d'impôt de 50 % ou une réduction et choisir le chèque emploi service universel (CESU) comme moyen de paiement. Une conseillère en économie sociale et familiale se tient deux fois par semaine à Beau Site, et reçoit les personnes intéressées pour se porter candidates.

EN SAVOIR PLUS
19 place du 8 mai 1945
Tél. : 04 76 98 84 99 contact@lafourmi.asso.fr
m.desportes@lafourmi.asso.fr



"Créer sa boîte, créer son emploi" : c'est l'intitulé de l'opération que conduisait l'Aceisp en mars dernier à la Maison de l'habitant sous l'égide de la Maison pour l'emploi et de La Métro.

ACEISP

Partenaire de la Maison pour l'emploi

David Hissette, adjoint au maire en charge de l'économie, a proposé au conseil municipal, « compte tenu de l'importance de cette action auprès des demandeurs d'emploi de la commune » d'adopter un projet de convention avec la société coopérative de production SCOP ACEISP « pour maintenir le partenariat avec cette association afin d'accompagner la politique d'insertion sur le territoire, notamment la création d'activité ». La permanence d'accueil et d'accompagnement à la création d'activité s'adresse à tous les habitants du canton de Vif porteurs de projet d'activité économique (commerce, artisanat...) quels que soient leur statut et leur âge ; l'intervention à Pont de Claix de l'ACEISP est également financée par le conseil général dans le cadre du Plan départemental d'Insertion et par La Métro dans le cadre du Développement économique.

EN SAVOIR PLUS

Permanences le jeudi de 13h30 à 17h
Maison pour l'emploi, place Winsen Luhe



MCAE ET CDOS : un réseau pour l'accompagnement

La vie associative se nourrit d'échanges et de partage d'expériences. La mise en réseau des acteurs est essentielle aussi pour mutualiser les moyens à leur disposition sur le territoire.

Pionnier du financement de l'économie de proximité et de l'économie sociale et solidaire, MCAE ISÈRE ACTIVE présente dans le projet de Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire contribue au développement économique et à la création d'emploi en Isère depuis 1998 ; ses principaux chiffres pour 2 012 sont : 331 entreprises et associations accompagnées ou financées, 6 600 emplois consolidés ou créés, intervention auprès de 71 communes.

Le CDOS comité départemental olympique et sportif (CDOS) est également un des partenaires présents depuis le début sur le projet de Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire. Il est centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) ; avec d'autres partenaires Direction de la cohésion sociale, maison des associations de Grenoble, Cap Berriat, Espace vie Etudiante ...) il est structure d'appui pour proposer des formations aux dirigeants d'associations ou identifier les lieux ressources, la MDAESS de Pont de Claix compte bien intégrer cette boucle.

Associations et chargées de mission



Mai 2012,
inauguration
du centre d'accueil
des demandeurs
d'asile (Cada) géré
par l'ADATE

L'association *La Relève Isère* intervient sur l'ensemble du département en soutien aux personnes en difficultés sociales ; elle se préoccupe de leur hébergement dans un certain nombre de logements disponibles sur l'agglomération grenobloise en accompagnement vers l'autonomie de ces personnes fragilisées. Elle a

aussi en charge l'accueil des migrants. La ville de Pont de Claix ayant reconnu la contribution que peut apporter cette association a souhaité favoriser son fonctionnement en mettant des maisons à sa disposition moyennant un loyer. Dans le même secteur, la gestion du Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada)

connu par les anciens Pontois comme "le foyer des célibataires" a été confiée à l'association Adate, (Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers), présente par ailleurs par sa permanence sociojuridiques du centre social Irène Joliot Curie. Le bâtiment qui contient 36 logements est occupé à 100% ●



Affluence lors de la 1^{ère} séance des inscriptions 2013 à la Maison des associations.

Eurêka, j'ai trouvé !

En attendant la réforme des rythmes scolaires dont Pont de Claix prendra le tempo à la rentrée 2014, les petites Pontoises et les petits Pontois peuvent encore cette année pousser le cri d'Archimède après avoir, grâce à l'école municipale des sports, des arts, des sciences et de la culture du mercredi matin, trouvé leur supplément d'âme !

Le top 5 des activités proposées par Eurêka ne devrait pas étonner : judo, patin à glace, tennis, escalade et équitation. Avantage aux sports de montagne mais avantage aussi aux disciplines ancrées sur le territoire comme le judo, et aux équipements valorisants comme la patinoire intercommunale Pôle Sud ou les tennis. L'école des sports, des arts des sciences et de la culture du mercredi matin est née de la concertation avec les clubs sportifs soucieux de se faire connaître par les enfants aux fins d'étoffer leurs équipes, conjuguée au souci de

la municipalité d'offrir au plus grand nombre d'enfants de Pont de Claix une palette d'activités justement peu présentes sur le territoire. L'association de vulgarisation scientifique « *Les petits débrouillards* » et les comédiens du théâtre « La marmite » sont ainsi devenus des incontournables. Au rang des changements intervenus en 2012-2013 le partenariat avec les clubs sportifs a été étendu aux futsal, rugby et judo, et l'activité « aquatique » a pu être à la demande, cumulée sur deux trimestres consécutifs... L'effectif des enfants de 4 à 11 ans se stabilise autour de 300, et

tout porte à croire que le pari des associations sportives est gagné dès lors qu'on s'aperçoit qu'au bout de quelques années de fréquentation les plus âgés se tournent vers elles... Pour les autres, il y a encore beaucoup à découvrir entre le dessin et le tir à l'arc, le badminton et la capoeira, la pétanque ou la boule lyonnaise, jusqu'à l'expression théâtrale ouverte... aux parents !

EN SAVOIR PLUS

Service des sports
04 73 29 80 44

+ www.ville-pontdeclaix.fr

VIE DE CHÂTEAU !

Depuis le 13 juillet date à laquelle il s'est allumé aux couleurs de la fête, le château d'eau de Pont de Claix luit au cœur de la nuit, comme un phare au carrefour des routes du sud.

Recouvert de couleurs gris et or, dignes du monument historique qu'il surplombe, le château d'eau désaffecté depuis plusieurs décennies en a fini de faire grise mine et de regarder tristement passer les skieurs avides de pentes neigeuses. C'est au cœur de l'été, en pleine fête du 14 juillet qu'il a livré son nouveau visage aux Pontois impatientes : éclairé par des projecteurs équipés de lampes à diodes LED, très faibles consommatrices d'électricité le fût du château d'eau a été éclairci par une peinture couleur du ciel illuminé de soleil ; le "phare" quant à lui est doté d'une optique spéciale qui lui permet de rayonner bien au-delà des frontières de la commune : signal d'ouverture donc, de ce passage vers les routes du sud, signal aussi d'une présence forte et bien ancrée dans l'agglomération. Le phare brillera donc tous les soirs en été à partir de 22h30 en hiver à partir de 19h pour une durée de 3 heures : 10 kWh sont nécessaires par heure de fonctionnement, ce qui représente pour une année une dépense de 100 euros. La rénovation (pour un tiers) et la mise en lumière (pour les 2/3) du château d'eau ont coûté 330 000 euros. Mais le château d'eau produit aussi des recettes, celles que versent pour son occupation les opérateurs téléphoniques, tous logés à cette belle et fière enseigne... les redevances pourraient rapporter jusqu'à 30 000 euros par an.



LES POMPIERS RECRUTENT

Pour être pompier volontaire, c'est-à-dire être prêt à consacrer du temps en dehors de ses études ou de son activité professionnelle pour s'engager au service des autres, il faut être âgé de 16 ans au moins et 55 au plus... et adresser une candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) à :
Monsieur le chef de centre Centre d'incendie et de secours Impasse Pablo Picasso 38 130 Echirolles

LE PLU CONTINUE

Ville et industrie : comment concilier le développement économique et urbain et la prise en compte des risques ? Quel équilibre à trouver pour garantir la qualité du cadre de vie ? Quelle place de l'économie de l'industrie dans la ville aujourd'hui et demain ? Comment améliorer « l'ancrage territorial » des zones industrielles ?

Toutes ces questions seront soumises au débat qui se tiendra dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme, à l'occasion de la **3^{ème} réunion publique, prévue le 18 novembre à 18h à la Maison de l'Habitant** (attention elle était initialement prévue le 10 septembre). Ces réunions qui font appel à l'expertise de spécialistes ont



Echanges et discussions lors de la balade urbaine du 11 juin dernier.

LE GROUPEMENT DE COMMANDES

Un atout de prix ! En se regroupant pour passer leurs commandes, les communes du canton, Claix, le Gua, Saint Paul de Varies, Varies Allières et Risset, Vif et Pont de Claix décident dans un même élan et avec une même volonté, de limiter la dépense publique. Le marché ainsi lancé concerne l'achat de matériaux nécessaires au déneigement des rues et des routes : le sel et le sable. En additionnant les quantités nécessaires aux unes et autres des collectivités, il s'établit à 200 000 € hors taxe pour les 6 communes et pour 4 ans dont un maximum, pour la même durée et pour la seule commune de Pont de Claix de 34 000 €. Cette dernière a d'ailleurs été désignée coordonnateur du groupement de commandes. Le principe est bien sûr en augmentant l'offre, d'en réduire le coût.

vocation à éclairer les habitants et leur proposer le débat et le dialogue autour des questions de renouvellement urbain, d'identité du patrimoine industriel, des potentialités liées à la requalification d'espaces en friche et de relocalisation des activités économiques. Parallèlement et au contraire, c'est à l'expertise des habitants que font appel les balades urbaines toujours suivies d'ateliers ouverts : les prochains concernent le secteur Îles de Mars-Olympiades-Maisonnat-Villancourt-Arc en Ciel : rendez-vous pour la balade le mardi 17 septembre à 18h devant la Maison de l'Habitant ; et le secteur centre ville-Taillefer-papeteries-Verdun : rendez-vous pour la balade le samedi 19 octobre à 9h devant la mairie. (Les ateliers qui suivent se tiendront le 1er octobre à 18h à la Maison de l'Habitant et le lundi 4 novembre à 18h à l'ex. école Taillefer).

POUR EN SAVOIR PLUS
www.ville-pontdeclaix.fr
 04 76 29 80 55



CENTRE-VILLE QUELQUES NOUVELLES DU CHANTIER

Les travaux de l'été ont concerné le réaménagement des stationnements devant l'immeuble Thévier : démolition, terrassement et pose des réseaux souterrains, les accès étant maintenus soit par la rue Parmentier soit par la rue du Dauphiné. Pour limiter la gêne, un parking provisoire est créé sur la place Salvador Allende durant tout le temps du chantier. Les enrobés définitifs seront réalisés d'un seul tenant avec le reste de l'opération, puis viendront la pose du mobilier et les travaux de plantation. Les travaux de voirie aux abords de l'école Jules Verne ont été réalisés. Pour la rentrée scolaire, les 38 places de parking sur la rue du Dauphiné ainsi que les 27 places de stationnement sur le parking public de Pôle Emploi sont accessibles. Les travaux de revêtement de sol devant l'école, la pose

de mobilier et les travaux de plantation suivent. Pour la durée du chantier le ramassage des ordures ménagères assuré par La Métro est dévié par la rue Parmentier.

Piétonnisation de la rue de la République

La rue de la République sera aménagée en espace piétonnier avec création de jardins et jardinières entre le trottoir supérieur de l'avenue Maréchal Juin et la rue de la République. Les revêtements de sols, la pose de l'éclairage public et les travaux de finition et de plantation sur l'ensemble des rues du quartier sont en cours. En contrepartie, la circulation se fera à nouveau depuis la rue Benoît Jay par la rue du Dauphiné, donnant accès à tous les immeubles et parkings, à l'école Jules Verne et à Pôle Emploi, avenue du Maréchal Juin.

ENQUÊTE PUBLIQUE

La société Caterpillar située à Echirolles a demandé à la préfecture l'autorisation de réorganiser ses activités de peinture et traitement de surface. Cette autorisation est soumise à enquête publique sur le territoire environnant. Le détail des activités prévues (avec étude d'impact et avis de l'autorité environnementale) est disponible en mairie d'Echirolles pendant toute la durée de l'enquête du 9 septembre au 9 octobre. Le commissaire enquêteur recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de Grenoble les mercredi 18 sept de 9h à 17h, mardi 24 sept., vendredi 4 oct. de 14h à 17 heures et le mercredi 9 octobre de 14h30 à 17h30. Pour en savoir plus tél. 04 56 59 49 61 ou www.isere.gouv.fr

PONT DE CLAIX ? GEEK !



C'est fait et c'est unique au niveau de l'agglomération : toutes les classes des écoles de la ville sont équipées d'un vidéo projecteur relié à un poste informatique. Un investissement de 25 000 euros qui signifie qu'à tout moment l'enseignant peut laisser de côté la craie et le tableau (plus très noir) et choisir la souris et l'écran pour illustrer son propos et la leçon. Chacun est à même de mesurer l'effort très important qui a ainsi été consenti tant par les élus, en premier lieu le maire, Christophe Ferrari et son adjointe à l'éducation populaire, Corinne Grillet que par le service "informatique" qui a suivi et mis en place l'installation : les ordinateurs sont neufs (pour toutes les classes élémentaires) ou récents, les plus

anciens devant être remplacés dès la prochaine rentrée ; deux exceptions : pour des raisons techniques, l'école maternelle Pierre Fugain dispose d'un seul ordinateur placé dans la salle d'activité, et une classe de la maternelle Jean Moulin a fait le choix d'investir sur les livres et sa bibliothèque. Dans un avenir proche, un dispositif mobile sera équipée de façon à permettre le partage entre les écoles. Avec, très prochainement, une bibliothèque municipale équipée de liseuses et en fonctionnement depuis le début de l'été un "espace famille" accessible depuis le site internet de la ville pour accomplir toutes les démarches nécessaires à la vie des petits Pontois de 0 à 11 ans... décidément, Pont de Claix est geek !

CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS

La réglementation impose aux établissements industriels présentant des risques majeurs d'informer au moins tous les cinq ans la population susceptible d'être exposée à ces risques. C'est dans ce cadre que la nouvelle campagne régionale d'information sur les risques industriels majeurs est lancée !

Cette campagne a pour objectif principal de faire connaître les "bons réflexes" à adopter en cas d'alerte. Elle vise également à dispenser une information complète et homogène sur les risques industriels majeurs dans toute la région Rhône-Alpes et développer des actions allant au-delà des simples exigences réglementaires, en particulier auprès des établissements scolaires. En 2013, la campagne concerne 77 établissements Seveso, 5 stockages souterrains de gaz et 8 installations nucléaires ; elle s'adresse ainsi aux habitants de 324 communes, soit plus de 2,3 millions de personnes. Pont de Claix est concerné par les risques industriels majeurs générés par les éta-

blissements de la plate-forme chimique Isochem, Vencorex et Sita Rekem. Une brochure d'information avec un magnet "Les bons réflexes", mis sous enveloppe, est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Des affichettes présentant les consignes à tenir en cas d'alerte seront également apposées dans les établissements recevant du public, les immeubles de plus de 15 logements, les entreprises de plus de 50 salariés et les campings.

Se préparer à faire face, c'est être acteur de sa propre sécurité, mais aussi de celle des autres ! Pour connaître les risques auxquels vous êtes exposés, les sites industriels et leurs

activités, les mesures prises pour éviter les accidents, les modalités d'alerte et les bons réflexes à adopter si un accident se produisait, lisez attentivement la brochure. Les consignes préconisées sont faciles à retenir. Conservez ce document et partagez les consignes avec votre entourage ●

Historique de la campagne en Rhône-Alpes

Depuis 1993, des campagnes d'information ont été mises en place afin que les populations concernées par les zones dites « à risques industriels majeurs », connaissent les consignes de sécurité à appliquer en cas d'alerte. La première campagne mutualisée d'envergure régionale s'est déroulée en 2008. La mutualisation de ces campagnes a permis d'associer aux industriels d'autres partenaires tels que l'État, de nombreuses collectivités territoriales, les rectorats et des associations. En 2013, les installations nucléaires rejoignent la campagne.

- Pour suivre la campagne en direct, retrouvez « lesbonsreflexes » sur Twitter et Facebook.

- Le numéro vert 0800 507 305 vous permet d'écouter le signal d'alerte et les consignes.

La campagne d'information est coordonnée par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) en liaison avec APORA (Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel), le SPIRAL (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions Industrielles et des risques dans l'agglomération Lyonnaise) et le SPPPY (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise). Avec ce numéro de Sur le Pont vous avez reçu une enveloppe contenant une brochure et un magnet. Ces documents s'inscrivent dans le cadre de la campagne régionale d'information sur les risques industriels majeurs. Vous trouverez tout ce qu'il faut savoir sur la campagne dans ce numéro ou sur le site

www.lesbonsreflexes.com

GUIDE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION

à conserver !



Vous habitez dans une zone à risques industriels majeurs... Que faire en cas d'accident ?

les établissements concernés

ILL
Isochem
Sita Rekem
Vencorex
Arkema - Usine de Jarrie
Causu - Groupe Arve
EPC France
Eurotungstene

Préfet de l'Isère

lesbonsreflexes.com

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet dédié à la campagne :

www.lesbonsreflexes.com

Vous trouverez, par ailleurs, sur ce site Internet, tous les documents et outils de la campagne en téléchargement libre : les brochures, l'affichette mais aussi un dossier d'information plus complet, un jeu vidéo, un dessin animé, un clip vidéo, etc.



DÉBUT D'ALERTE 3 fois 1 mn 41 s

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Les bons réflexes

Mettez-vous à l'abri

Écoutez les instructions

Ne téléphonez pas

N'allez pas les chercher

FIN D'ALERTE 1 fois 30 s

lesbonsreflexes.com

Jeunes (à partir de 17 ans et plus...) et pontois : jetez-vous à l'eau, devenez sauveteur aquatique



L'occasion est unique pour trouver du travail l'été au bord des piscines ou de la mer...

Vous pouvez passer le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) grâce à la coopération entre la ville de Pont de Claix et l'association des Sauveteurs secouristes pontois. Le dossier de candidature est à renvoyer avant le 7 octobre. Pour se le procurer, voir auprès de l'accueil du centre aquatique Flottibulle (cours St-André) ou de l'espace jeune l'Escale (place Michel Couëtoux) ou auprès du service des sports (carrefour Mozart, rue Mozart) ; vous pouvez également le télécharger depuis le site internet de la ville www.ville-pontdeclaix.fr. Si vous n'êtes pas détenteur du niveau 1 des premiers secours en équipe (PSE 1) nécessaire pour s'inscrire, une formation est assurée pendant les vacances de la Toussaint par les Sauveteurs secouristes pontois. Priorité sera donnée aux jeunes Pontois à l'issue de la sélection à partir de tests physiques qui auront lieu les 4 et 11 octobre de 19 heures à 20h30 à Flottibulle (épreuves de remorquage d'un mannequin et 200 m en brasse et crawl). La formation aquatique et de sauvetage est prévue pendant 15 vendredis du 8 novembre au 28 février de 19h à 20h30 ; la formation théorique sera délivrée au siège des Sauveteurs secouristes pontois (av. du Maquis de l'Oisans) les lundis à partir du 4 novembre.

POUR EN SAVOIR PLUS

service des sports et de la vie associative : 04 76 29 80 44

Police municipale :

tél. : 04 76 29 86 10

Le maire, officier de police judiciaire exerce sous l'autorité du procureur de la République et sous la sienne la police municipale veille à :

- assurer le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publique (L2212-5 du code général des collectivités territoriales) ;
- la bonne application des arrêtés municipaux ;
- le relevé des infractions routières ;
- le relevé des infractions au code de la voirie routière (L116-2 du code de la voirie routière), au code de l'urbanisme, au code de la santé publique. Elle remplit un rôle de police de proximité en appui de la gendarmerie.

La police municipale est amenée à intervenir dans les problèmes de voisinage ou de violences intra-familiales.

A VOTRE
SERVICE



Mairie

www.ville-pontdeclaix.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

27 av. Antoine Girard,
04 76 29 80 20

Centre social Irène Joliot Curie,

04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin

04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi

Place Winsen Luhe
04 76 29 86 20

L'Escale

04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant

av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

Centre de planification et d'éducation familiale

04 76 29 86 50

Petite enfance

La Ronde des Couleurs

04 76 29 80 24

Restaurants scolaires périscolaire / vacances

04 76 29 80 65

Bibliothèque

04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence et service personnes âgées

04 76 29 86 70

Service maintien à domicile et Le FIL

04 76 29 80 22

Déchetterie de Pont de Claix

43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43

lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30

Pour toutes vos questions sur le tri, la collecte des déchets ménagers et les déchetteries de l'agglomération grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

Service collecte, Déchetterie et tri sélectif

Groupement SUD Métro
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires, des propriétaires occupants, des consommateurs
le 2ème lundi du mois de 10h30-12h à la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des victimes et accompagnement dans leurs démarches
centre social Irène Joliot Curie, 1ers et 3èmes mercredis de 9h à 11h15.
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

ADATE

(Association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h30, centre social Irène Joliot Curie, sur rendez-vous.
Tél. : 04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Permanences en mairie les 1ers et 4èmes vendredis de 9h30 à 12h.
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

Avocat-conseil

Permanences à la bibliothèque les 1ers et 3èmes samedis de 9h à 12h.
Réservé aux Pontois.
Prendre rdv au 04 76 29 80 62.

Architecte-conseil

Permanence au service Urbanisme
Se renseigner au 04 76 29 80 55.

PERMANENCES DES ÉLUS

2 conseillers municipaux ont été délégués par le maire et le conseil municipal pour recevoir les habitants et leurs suggestions. Ils reçoivent sur rendez-vous :

Alain Soler -
06 76 51 15 65
Maurice Alphonse -
06 76 51 48 73

Le maire, Christophe Ferrari, reçoit sur rendez-vous au 04 76 29 80 80 ou sur demande écrite.

EXPOSITION

Pourquoi pas, tout reste à faire, tout reste à dire.

Après "Back to basic", " Why not", la biennale internationale d'art contemporain va rassembler des dizaines d'artistes talentueux ...

Avec la biennale d'art résolument contemporain de Pont de Claix, les peintres et les sculpteurs proposent une autre perception : la peinture ce n'est pas qu'une histoire de toiles, de tubes et de pinceaux. Ces artistes ne sont ni des purs et durs enfermés dans des convictions, ni des traditionalistes nostalgiques des avant-gardes passées, ce sont des défricheurs, ils redécouvrent d'autres matériaux, réinventent une pratique, offrent au regard une "autre" proposition plastique. Ils exposent : en septembre et octobre aux Moulins de Villancourt et Hors les murs au Hang'Art (Grenoble) et à Sainte Marie d'Alloix.

+ www.ville-pontdeclaix.fr

Télécharger le programme sur

www.ville-pontdeclaix.fr

FÊTE DE LA SCIENCES

Moulins des sciences

C'est sur le thème de l'eau que Pont de Claix s'est associé à la fête de la science organisée par de nombreux partenaires institutionnels et associatifs sous l'impulsion du centre culturel scientifique et technique de l'Isère (CCSTI). L'espace des silos et les extérieurs des Moulins de Villancourt accueilleront donc des conférences sur : l'habitabilité des planètes extrasolaires, l'eau sur Mars, la dynamique des calottes polaires, l'eau au service de l'industrie ou potable ; des ateliers animations : découvrir le parcours de l'eau depuis les glaciers jusqu'au robinet, ses propriétés physico-chimiques, comment on mesure la pluie, la vie d'une rivière... le projet Arts-Sciences des Moulins sera présent à travers son Observatoire des Mouvements : expositions de photos, de sons, de dessins, projections de films et chorégraphies sont au programme d'une performance qui invitera également le public à réaliser des actions mêlant les arts et les sciences.

Moulins = eau + mouvement

Le village des sciences de Pont de Claix, Samedi 12 et dimanche 13 octobre, de 10h à 18h.

Les Moulins de Villancourt, 85 cours Saint-André

Organisé par la ville de Pont de Claix avec le concours de : Observatoire des Sciences de l'Université de Grenoble (OSUG - CNRS/UJF/IRD), Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise (SIERG), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY), Musée de la chimie de Jarrie, société Arkema, plate-forme chimique du Pont de Claix.



Le groupe Zep

ANIMATIONS

Fête du canal

SAMEDI 28 SEPTEMBRE A partir de 14h place Michel Couëtoux
 Village associatif : nombreuses activités et animations, stands d'information
 17h30: La BatukaVI (déambulations)
 Chapiteau : débat "quelle citoyenneté pour aujourd'hui et pour demain" . Avec les associations : Ass'idem, SOS racisme, Alter Egaux, la CNL , le Dauphiné libéré, La Métro, et de nombreux intervenants .
 16h : boum, réservée aux enfants organisée par Alfa3A
 Sur scène : 18h15 > DJ One Finger 19h > Impérial Kirikistan 20h > Les jongleurs de feu Fuegoloko
 20h30 > ZEP 22h30 > Emzel café



La Capucine **5 ANS**
 Lieu d'accueil enfants-parents (accès libre et gratuit) **DE 0 À 6 ANS**
- PORTES OUVERTES -
MARDI 1^{ER} OCTOBRE DE 16H30 À 18H30
 animation musicale "Solifola" / projection du film "la maison verte" / verre de l'amitié, 5 bougies à souffler et gâteau à partager / découverte des lieux et de l'équipe d'accueillants / historique et témoignages de la Capucine
La Capucine
 ouvert le mardi entre 8h30 et 11h15
 La Ronde des couleurs
 11, rue Mozart - Centre commercial Arc-en-ciel
 38800 Pont de Claix
 Renseignements : 04 76 29 80 24

AUTOUR DU HANDICAP

Le mois de l'accessibilité

- Mardi 8 et jeudi 10 octobre de 10h à 12h, séances de musculation adaptées à l'Escale
- Du lundi 7 au vendredi 11 octobre, des actions de natation avec mise en situation de handicap (yeux bandés, jambes attachées, etc.) à Flottibulle public scolaires et Eureka
- Mercredi 9 octobre de 16h/18h, séances tout public de natation, avec mise en situation de handicap (yeux bandés, jambes attachées, etc.) à Flottibulle
- Mardi 15 octobre à 19h, repas dans le noir au centre social Jean-Moulin 2, rue Docteur-Valois
 Réservation par téléphone au : 04 76 29 86 60
 Tout public, places limitées.
- Du lundi 14 au samedi 19 octobre des animations de mises en situation de handicap sont prévues, public écoles primaires et maternelles

Renseignements :
 CCAS > 04 76 29 80 40



PROJECTIONS

Cinéma à Beau site

C'est parti !
SECRETARIAT, film américain (2010), est l'histoire d'un cheval de course qui a gagné le Triple Crown of Thoroughbred Racing en 1973 (projeté le 17 septembre) et



LE MYTHO, film américain (2011) avec Adam Sandler et Jennifer Aniston (projeté le 24 octobre).
 C'est à 14h et c'est gratuit !
 Beau Site, rue A. Girard
 Renseignements : CCAS 04 76 29 80 46



DU 16 AU 19 OCT. 2013 **ROCKTAMBOULE** **AUX PAPIETERIES PONT DE CLAIX (38)**
WU TANG MEMBERS M.O.P.
SUICIDAL TENDENCIES TRISTAN PARA ONE SKIP&DIE MASS HYSTERIA
LIQUID SOUL BIGA RANX KALY LIVE DUB SPRUNG MONKEY LUCAS BURNING HOUSE ODDATEE THE INSPECTOR GLUZO
KE ONDA OCELOT MART-ONE GOLDEN ZIP RULES OF PEACE MOTOR HAZE SHOTU ORANGE BUD FOREST POOKY LUNARAVE NO SHANGSA B-BRAIN MELF-MOMES
 www.ROCKTAMBOULE.COM



A 57 ANS,
ET APRÈS
8 ANS DE
CONSULTANCE
EN TANT
QU'ARCHITECTE
CONSEIL,
JEAN-PIERRE ALLÈGRE
QUITTE PONT DE CLAIX
POUR LA DRÔME.

Architecte conseil

Actuellement architecte en cabinet, et vacataire au CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement), Jean-Pierre Allègre a commencé la consultance à Pont de Claix en 2006. Il reçoit essentiellement des particuliers, « soit sur une réflexion en amont, soit sur la phase opérationnelle, mais toujours sur de petites interventions : ravalement, extension, création d'ouvertures ». Il suit également quelques gros projets institutionnels, portés par les bailleurs, les copros, les offices HLM : « dans ces cas là, il s'agit plutôt de ravalement ou de problématiques thermiques ». Quoi qu'il en soit, « le conseil est un sport particulier : on a une heure pour donner l'impulsion, une direction pour un projet ». Depuis son arrivée sur la commune, il a traité pas moins de 230 dossiers, pendant ses trois heures mensuelles de permanence. « Pont de Claix est un endroit particulier, avec les contraintes liées à l'usine et la prévention des risques ». Il remplit sa mission avec enthousiasme, d'autant plus qu'il est lié au territoire par un lien affectif fort : « ma famille est de Vif, et j'allais pêcher dans le Drac à Pont de Claix avec mon oncle ». Oncle pater-

nel qui a été longtemps président de l'US 2 ponts, et directeur du personnel des papeteries.

Les personnes qui ont eu affaire à Jean-Pierre Allègre étaient au départ orientées par le service Urbanisme, « puis le bouche-à-oreille a fonctionné avec pas mal de monde : ma mission est de faciliter les choses, de dédramatiser la perception des formulaires administratifs de demande de travaux. Nous architectes conseil, portons le discours de l'architecture de qualité. Couleur, taille des ouvertures, éclairage intérieur, liens avec les bâtiments voisins... On part de la ville et on arrive au détail ». Parmi les réalisations pour lesquelles il a été consulté, il donne TDMI comme « exemple le plus spectaculaire de réhabilitation réussie : un ancien corps de ferme avec une identité visuelle très forte, dont tout le monde me parle. » L'Hôtel Villancourt a aussi bénéficié de ses conseils avisés, et depuis son ravalement, « son taux de remplissage a augmenté ». Jean-Pierre Allègre a été aussi sollicité pour donner son avis sur les différents projets relatifs au château d'eau, il a participé au classement. « Le projet retenu

était parmi ceux que je considérais comme intéressants ». Et si on le confond avec l'Architecte des bâtiments de France, leurs rôles ne sont pas identiques mais complémentaires : « je suis le relais de l'ABF ici ». Le Pont Lesdiguières est classé Monument de France, le périmètre de 500 mètres autour de lui est protégé. « Je fais l'interface entre son travail esthétique et le côté technique du maître d'ouvrage ». Car l'ABF se préoccupe uniquement de l'aspect extérieur des bâtiments : « la volonté, c'est d'améliorer l'existant, comme à Raffin Cabois par exemple ». Et là où Jean-Pierre Allègre conseille, l'ABF peut sanctionner : « son veto est indépassable ». Jean-Pierre Allègre quitte la collectivité en septembre, pour devenir chargé de mission au CAUE 26. « Je vais animer et développer le réseau des architectes conseil dans la Drôme ». Il sera remplacé à Pont de Claix. Pour rendre visite à son successeur, se renseigner auprès du Service urbanisme ●

Renseignements
et prise de rendez-vous :
04 76 29 80 55

GRUPE MAJORITAIRE

Comme chaque année la rentrée c'est l'occasion de faire le bilan de l'avancement des travaux engagés par la municipalité, Centre Bourg, Iles de Mars/Olympiades, Flotttubule, rénovation des écoles et en point d'orgue pour cette année 2013 la livraison le 7 septembre de la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire. un bel outil mis à la disposition du monde associatif pontois et de ses bénévoles.
Mais cette rentrée est aussi placé sous le signe d'une forte action culturelle :

- Biennale internationale d'art non objectif, un must de l'art contemporain, 38 artistes du monde entier à porter de main des pontois, parce que l'art éclaire les consciences, en ces instants troublés il nous semble important d'amener du rêve à nos concitoyens, c'est toute l'ambition de ce festival présent durant 2 mois aux Moulins de Villancourt.

- Présentation de la saison à l'amphithéâtre, placée sous le signe du mouvement dans la continuité des saisons précédentes,

une vingtaine de spectacles avec une volonté d'ouverture et de créations, sous l'œil bienveillant de l'équipe municipale la directrice et son équipe nous proposent des spectacles hétéroclites sous le signe de la liberté d'expression.

Vous l'avez compris l'ambition culturelle reste forte à Pont de Claix à un moment où tant de choses s'effritent, c'est le meilleur gage de l'avenir que nous espérons.

Sam TOSCANO, président du groupe de la majorité

COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Augmentation de la durée de cotisation, recul de l'âge réel de départ, diminution des pensions : ce sont les travailleurs et pas les entreprises qui supporteront l'ensemble de l'effort ainsi que le ministre de l'économie l'a rappelé devant un parterre choisi de patrons émerveillés par tant de bonté.
Pour les salariés, c'est en effet la double peine. Baisse de leur pouvoir d'achat par l'augmentation de leurs cotisations. Allongement de la durée de cotisation qui, lors de toutes les précédentes réformes a fait la démonstration de son échec, va conduire la plupart des travailleurs à choisir entre travailler jusqu'à 65, 67 voire 70 ans ou accepter des décotes, c'est-à-dire une retraite au rabais ne permettant même pas de survivre.

Oui, il y a plus d'argent qu'il n'en faut pour financer la retraite à 60 ans à taux plein ! Les solutions existent ! On peut agir dans plusieurs directions. Quatre exemples : Les salaires : augmenter les salaires c'est immédiatement faire rentrer plus d'argent dans les caisses de retraite. 1% de masse salariale, c'est 2 milliards pour la Sécu. Ainsi, la suppression des inégalités salariales entre les hommes et les femmes (25% de salaire en moins à poste égal) rapporterait 52 milliards à la Sécu ! L'emploi : 100 000 chômeurs de moins, c'est 1,5 milliards de recettes pour la Sécu. Il y a urgence à sécuriser l'emploi et mener une politique de réindustrialisation de la France. 1 million d'emplois créés combleraient le déficit actuel, ce qui

prouve bien que le gouvernement Ayrault ne croit pas un seul instant en sa politique de l'emploi ! Les revenus financiers : ils sont exonérés de toutes cotisations alors même que l'économie n'a cessé de se financiariser. Nous proposons leur mise à contribution à hauteur de 25 milliards d'euros. Les exonérations patronales : gouvernements après gouvernements, les exonérations de cotisations patronales ont largement contribué à creuser le déficit, sans contrôle et sans résultat sur l'emploi. La suppression progressive de ces cotisations rapporterait 30 milliards.
On le voit, l'argent existe.

Bernadette CEREZA, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAI

C'est la rentrée et cependant part la diversion avec le mariage gai, peut-on se réjouir avec les promesses ?
Moi Président, j'avais promis
Impôts, taxes, charges, chômage, en hausse. C'est fait
*Des impôts et des taxes toujours en hausse et ce n'est pas fini.
*Des augmentations du fuel, de l'électricité, du gaz.
*Des retraites amputées et non indexées sur le coût de vie et augmentation de la fiscalité pour ceux qui ont eu le courage d'élever trois enfants, pendant leur activité professionnelle et quelque fois au

détriment de leur carrière.
*De nombreuses défiscalisations, des heures supplémentaires par exemple.
*Des augmentation des cotisations retraite du secteur privé salarié et entreprises.
*De ne pas toucher à la retraite des fonctionnaires et régimes spéciaux, les seuls actuellement ayant un pouvoir de nuisance pour le gouvernement, bien que déficitaires et payés par l'impôt des contribuables.
*D'augmenter la TVA de nombreux services, et en particulier les services aux personnes âgées, qui bien souvent en sont dépendants, vont passer de 7% à 19,6%.

Et le chômage est toujours en hausse. Les entreprises productrices de richesse, de plus en plus imposées, n'ont toujours pas les possibilités, soutiens, garanties et moyens d'investir pour se développer et embaucher durablement.
Moi Président, j'avais promis
Une activité, une compétitivité des entreprises, un pouvoir d'achat des ménages, un rendement de l'épargne, en baisse.
C'est fait
Et c'est la triste réalité
Rien n'est au rendez-vous. Tout est négatif pour les français
A chaque pontois de se faire une opinion

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

FRONT DE GAUCHE ET CITOYENS

Une ambition collective pour notre pays... et pour Pont de Claix !
Les élections municipales approchent, c'est le seul élément que les médias auront retenu du traditionnel cycle des Universités d'été des partis politiques. Rien sur les retraites, l'emploi, les services publiques, le vivre-ensemble, l'environnement... tous ces sujets qui ont pourtant occupés la majeure partie des débats de tous ces temps d'échanges quelque-soit leur couleur, tous ces sujets où les réponses divergent sur le fond : là où la majorité du PS emprunte les recettes usées et inefficaces de la droite, où les écologistes ont du mal à faire le grand

écart entre leurs valeurs et leur participation gouvernementale, et où le FN surfe sur la vague du désespoir en n'utilisant que démagogie et stratégie de la peur, le Front de Gauche prône une réelle rupture, une reprise en main de l'Humain sur le profit, permettant le redressement productif et social de notre pays !
Pour autant, à la différence de la caricature que certains voudraient faire de nous, nous ne pensons pas être les détenteurs d'une vérité absolue, et c'est précisément pour cela que nous initions une démarche en rupture avec les visions traditionnelles de la politique : Redonner les clés de la ville aux pontois : une

démarche collective ! Notre approche est à l'opposé de la « politique politicienne » omniprésente dans les médias : nous ne voulons pas faire pour les gens (ce qui se termine souvent par « pour soi, sur le dos des gens »...), mais avec les gens ! Car qui mieux que chacun d'entre nous sait de quoi il a besoin ?
C'est dans cet logique que nous avons lancé une démarche collective, à laquelle participent déjà des acteurs locaux, des associatifs, des citoyens de tous horizons... Car pour nous pas d'homme providentiel, mais un travail d'équipe et un jeu collectif ! Vous aussi, n'hésitez pas à nous rejoindre, à très bientôt !

Claude FARGE, Patrick DURAND, Simone TORRES



La maison de maître du Canton

« *Nous ne pouvons vous vendre l'usine pour le moment, mais si vous voulez, nous pouvons vous vendre le château et le parc* ». Ainsi parla Oscar Auguste Roux, Commandeur de la légion d'honneur et général du cadre de réserve, à Charles Zanolini, dit Marius, avant de lui vendre en 1941 pour 260 000 (anciens) francs - payés comptant en bonnes espèces de monnaie ayant cours et billets de la Banque de France - la maison de maître et son écurie, alors situées sur le « chemin rural » qui allait devenir l'avenue du Général Roux.

Sa date de construction est inconnue, mais on suppose qu'elle se situe au début du XIX^e siècle. Si on n'a de trace de son premier propriétaire, on sait qu'elle a été vendue une première fois en 1842 par la famille Yvon. A l'époque, les propriétaires possèdent tous les terrains entre la rive droite du Drac et le cours Saint André, et le bâtiment est constitué d'une « maison de maître et d'une écurie ». A la place de l'actuelle brigade motorisée (et ancienne gendarmerie), la « Scierie et caisserie du Canton ». Entre la maison et la scierie, là où est construit aujourd'hui l'immeuble Comboire, une ferme. La maison est plusieurs fois vendue, avant d'être achetée par le Général Roux à la Société anonyme stéphano-lyonnaise, en 1910,

puis par Marius Zanolini le 31 janvier 1941, qui s'y installe d'abord seul. Pendant la Guerre, la Gestapo réquisitionne la maison. Elle occupera le troisième étage jusqu'à la libération de Pont de Claix. Marius se marie à Paulette en 1951, leurs filles naissent en 1955 et 1958.

Les temps modernes

En 1963, avant de mourir, Marius vend « le parc » à un promoteur, qui y installera la Résidence Saint-André. La famille garde la maison et un petit terrain. Paulette Zanolini reprend la gérance de la Scierie jusqu'à sa dissolution en 1975. La maison, construite en galets du Drac, est modernisée dans les années 70 : le sol de terre battue de « la grande pièce du bas » est rem-

placé par du grès, l'électricité est refaite, le chauffage central apparaît ainsi que le tout-à-l'égout, et la charpente est traitée. Seul le troisième étage échappe aux rénovations : la Gestapo y a laissé des traces de son passage, et Paulette, Résistante comme sa sœur, se refuse à y toucher. Paulette y vivra jusqu'en 2010, année durant laquelle elle s'installe à l'EHPAD de Pont de Claix. A sa mort en 2012, Catherine et Françoise, ses filles, prennent la décision de vendre la maison : « trop énorme ». La mairie la préempte en mai 2013, avec un projet d'intérêt général qui reste à affiner et dont l'objectif est de garder l'esthétique historique du bâtiment. Ce sera un des enjeux du Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration ●

Service gagnant	Mordant	Ramenâ un supplément d'âmes	Palindrome royal	Clarté	Tombé à l'hosto	Sortie de glaviot !
Tête-à-tête pathétique	Os du rein		Arrive en rête	Mouvements vagues	Donne raison	
Une mer démontée		Balles populaires				
Sort du liquide		À moitié débile				
			Trouble dans le mout	Homme du milieu		Elle a une dent
Travaille au corps				Nommé		
Déchire les feuilles					Regarde dans le Midi	
					Louée	
		Effet d'hiver			Bout de flûte	
		Change de vitesse			Pied de poète	
Partie de cercle		Usaient des pointes				
Pour haler ça va		Personnel				
		Sortie de canal		Sur la zinc ou sur la piste		
		Donnent la pièce		En selle		
Diplôme bateau	Fruit de mer		Précède le pas	Le fin de la police		
	Sec			Salaire de tueur		
		Compre- ndra tout				
Amusa la galerie				Arrive		Conjonction
Arbre à pommes				Moitié prix		Pipi moins une !
		La fin des fins	Geo- trouve-tout		Grecque	
			Fin de série		Eclat de rire	
Casse- croule					Le cœur de la raison	
Tape-culs						
				Fait le cadot		

Solution page 2

Bibliothèque municipale Aragon
place Michel Couëtoux / Tél. : 04 76 29 80 95

Jeunesse >

Dans la mer, il y a des crocodiles

Fabio GEDA. Liana Lévi, 2013
Dix ans, ou peut-être onze. Enaiat ne connaît pas son âge, mais il sait déjà qu'il est condamné à mort. Etre hazara, une ethnie haïe en Afghanistan par les Pachtounes et les talibans, est son seul crime. Pour le protéger, sa mère l'abandonne de l'autre côté de la frontière, au Pakistan. Commence alors pour ce bonhomme "pas plus haut qu'une chèvre" un périple de cinq ans pour rejoindre l'Italie en passant par l'Iran, la Turquie et la Grèce. Son quotidien : la débrouille, la peur, l'entraide à la brutalité. Mais comme tous ceux qui témoignent de l'insoutenable, c'est sans amertume, avec une tranquille objectivité et pas mal d'ironie, qu'il raconte les étapes de ce voyage insensé. *A partir de 12 ans*

Le machin

SERVANT Stéphane, BONBON Cécile, Didier jeunesse, 2006
Un jour, près d'un grand lac, Bobo l'éléphant ramasse un drôle de machin. Il le tourne et le retourne dans tous les sens pensant que c'est

un bonnet. « Mais non, ce n'est pas un bonnet, grosse patate ! » rétorque Kiki l'alligator, persuadé que c'est une cape ! Juju le canard, Lili la Fourmi : chacun y va de son point de vue... Jusqu'au moment où un petit homme tout nu sort du lac et s'écrie : « Où est ma culotte ? ». *A partir de 3 ans*

Le poulet fermier

DESARTHE Agnès, VAUGELADE Anaïs, Ecole des Loisirs, 2013
Thème : ferme, poulet, différence
Chez les Dumordu on est fermier de père en fils, c'est une histoire de famille... Dofé d'une très grande volonté, mais maladroit comme tout, le jeune homme devient un agriculteur hors norme qui suscite la curiosité des voisins et des fermiers de la région. C'est ainsi qu'il sème en été, conduit le tracteur à l'envers et oublie de traire les vaches...Jusqu'au moment où Norma, la fille du fermier voisin, amoureuse, lui suggère de se lancer dans le poulet fermier, la nouvelle mode...Sauf que notre jeune homme la prend au pied de la lettre, choisit son plus beau coquelet qui deviendra alors son poulet fermier, son assistant au quotidien... Une histoire anthropomorphique bur-

lesque ou texte et illustrations nous font mourir de rire ! *A partir de 9 ans*

Western girl

PERCIN, Anne, Rouergue, 2013
Thème : amour, équitation
Si tu as entre 14 et 15 ans, que tu en a ras le bol des romans pour ados pessimistes, qui te mettent le cafard et que tu cherches à lire quelque chose de léger et d'humoristique ce roman à été écrit pour toi ! Si tu rêves de rencontrer l'amour avec un grand A, de chevaux aux noms prestigieux, de musique country et de grands espaces comme L'Amérique et le Dakota précipite toi sur « Western girl », l'histoire d'Elise, une jeune fille passionnée de chevaux dont les parents offrent trois semaines d'équitation dans la région de ses rêves ! Le rêve américain s'offre alors à elle ! Pourtant dans le groupe d'ados qui l'accompagnent certains risquent de lui gâcher son beau séjour... *A partir de 12 ans*

+ www.biblio.sitpi.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

LAISSEZ-VOUS
GUIDER PAR VOTRE
CURIOSITÉ



ISÈRE

FÊTE DE LA SCIENCE

9 - 13 octobre 2013

www.fetedelascience-rhonealpes.com

+ www.ville-pontdeclaix.fr

Entrée gratuite



Rhône-Alpes



Accès au site mobile
Fête de la Science

Publication graphique - www.studiomillem.com